

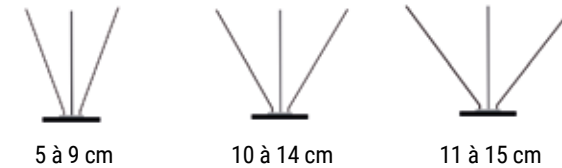
MATÉRIELS ANTI-VOLATILES

PROTECTION PAR PICS



ALPHAPIC LEGER

48 pointes

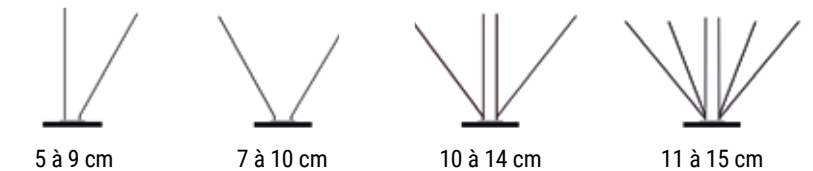


PRODUIT	LARGEUR DES PICS	PROTECTION	APPLICATIONS	RÉFÉRENCE
Alphapic 48/5	5 à 9 cm	14.5 cm	Corniche	RE-PIG-03020
Alphapic 48/10	10 à 14 cm	20.5 cm	Appui de fenêtre - Bandeau	RE-PIG-03021
Alphapic 48/15	11 à 15 cm	21.5 cm	Bandeau < 15 cm	RE-PIG-03038

2 semelles de 50cm au mètre - 48 pointes au ml / **Conditionnement : carton de 50 ml**

ALPHAPIC CLASSIQUE

64 pointes

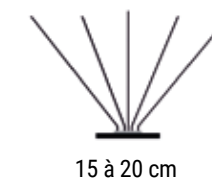


PRODUIT	LARGEUR DES PICS	PROTECTION	APPLICATIONS	RÉFÉRENCE
Alphapic 64/7	5 à 9 cm	14.5 cm	Descente de gouttière - Garde corps - Corniche	RE-PIG-03008
Alphapic 64/10	7 à 10 cm	16.5 cm	Bandeau - Corniche - Appui de fenêtre	RE-PIG-03023
Alphapic 64/15	10 à 14 cm	20.5 cm	Bandeau < 15cm - Corniche	RE-PIG-03009
Alphapic 64/20	11 à 15 cm	21.5 cm	Grande corniche - Périphérie de toiture terrasse	RE-PIG-03010

2 semelles de 50cm au mètre - 64 pointes au ml / **Conditionnement : carton de 50 ml**

ALPHAPIC DELUXE

80 pointes



PRODUIT	LARGEUR DES PICS	PROTECTION	APPLICATIONS	RÉFÉRENCE
Alphapic 80/20	15 à 20 cm	26.5 cm	Grande corniche - Périphérie de toiture terrasse - Mouette et goéland	RE-PIG-03024

2 semelles de 50cm au mètre - 80 pointes au ml / **Conditionnement : carton de 50 ml**

EASY SPYKES

PICS ANTI-PIGEONS - NOUVELLE SEMELLE

- PICS EMBOITABLES
- SEMELLE ULTRA FLEXIBLE ET PLUS FINE
- ADAPTEES AUX SURFACES NON PLANES ET DIFFICILEMENT ACCESSIBLES

EASY SPIKE LEGER

48 pointes

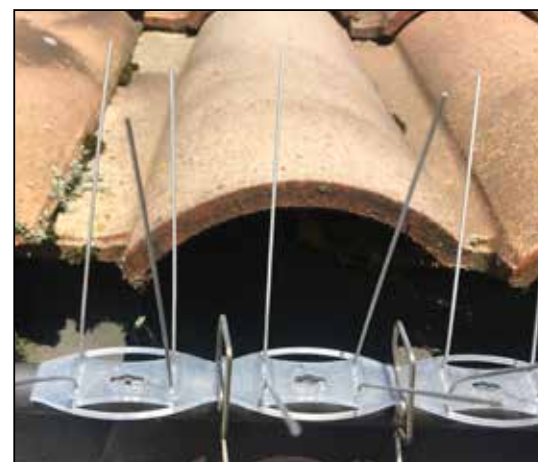


PRODUIT	LARGEUR DE PROTECTION	APPLICATIONS	RÉFÉRENCE
Easy spike 48/10	10 à 14 cm	Bandeau < 15cm - Corniche	RE-PIG-03027

2 semelles de 50cm au mètre - 48 pointes au ml - empilable pour un conditionnement plus facile/ **Conditionnement : carton de 50 ml**



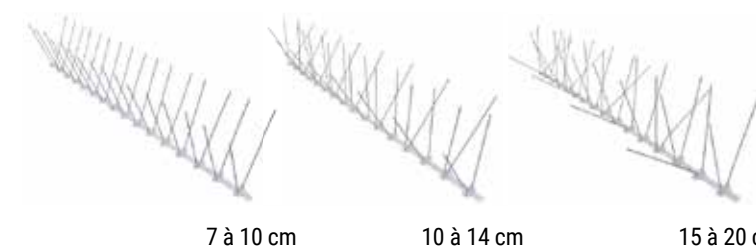
Clip inox sur semelle Easyspike



Clip inox sur semelle Alphapic

EASY SPIKE CLASSIQUE

64 pointes

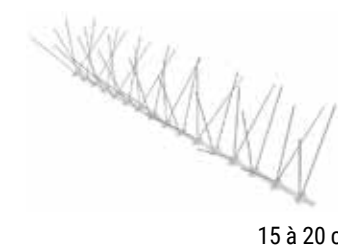


PRODUIT	LARGEUR DES PICS	PROTECTION	APPLICATIONS	RÉFÉRENCE
Easy spike 64/10	7 à 10 cm	16.5 cm	Bandeau - Corniche - Appui de fenêtre	RE-PIG-03029
Easy spike 64/15	10 à 14 cm	20.5 cm	Bandeau < 15cm - Corniche	RE-PIG-03028
Easy spike 64/20	15 à 20 cm	26.5 cm	Grande corniche - Périphérie de toiture terrasse	RE-PIG-03035

2 semelles de 50cm au mètre - 64 pointes au ml - l'Easy spike 64/10 est empilable/ **Conditionnement : carton de 50 ml**

EASY SPIKE DELUXE

80 pointes



PRODUIT	LARGEUR DES PICS	PROTECTION	APPLICATIONS	RÉFÉRENCE
Easyspike 80/20	15 à 20 cm	26.5 cm	Grande corniche - Périphérie de toiture terrasse	RE-PIG-03036

2 semelles de 50cm au mètre - 80 pointes au ml/ **Conditionnement : carton de 50 ml**

ALPHA CLIPS - CLIPS GOUTTIÈRES POUR LA GAMME ALPHAPICS ET EASYSPIKE

- PROTECTION COMPLÈTE DE LA GOUTTIÈRE (EXTÉRIÈURE ET INTÉRIÈURE).
- COMPATIBLE GOUTTIÈRES NANTAISES, CARRÉE, LYONNAISE, ANGLAISE ET HAVRAISE

MISE EN PLACE

- 4 alphaclips au ml
- Fixer directement sur la gouttière muni de l'Alphapic souhaité

MATIÈRE : Inox

DIMENSION : 75x63x25 mm

CONDITIONNEMENT : Carton de 100 pièces pour une protection de 25ml

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-03037	Carton de 100 pièces



COLLE FIX-ALL CRYSTAL

Fix ALL Crystal est un mastic de construction mono-composant, à base de MS Polymères, qui adhère sur de très nombreux supports. 90% de la résistance finale est atteinte au bout de 24h.

- QUALITÉS :**
- 1 cartouche = 6-7 mètres de pics collés
 - Application très facile par tous temps, même à des basses températures
 - Formule claire comme l'eau de roche
 - Adhérence sans primaire sur la plupart des supports, même légèrement humide
 - Elasticité permanente après polymérisation
 - Application facile même à des températures basses.
 - Ne contient ni solvants, ni isocyanates, ni silicones.

UTILISATION : Bien nettoyer le support avant mise en place.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-03015	Unité - tube 290 ml
	Carton de 12 tubes

COLLE SILIRUB

Mastic silicone neutre labellisé SNJF 1ere catégorie. Très bonne adhérence sur de multiples supports: béton, métal, verre, bois.

- QUALITÉS :**
- 1 cartouche = 6-7 mètres de pics collés
 - Excellente applicabilité sur les supports usuels du bâtiment
 - Y compris matériaux de synthèse ou poreux
 - Réticulation rapide
 - Excellente résistance aux intempéries et aux rayons U.V.
 - Résiste aux températures de -40°C à + 180°C
 - Sans odeur
 - Teinte inaltérable
 - Elasticité permanente
 - Label SNJF 1ère catégorie, ISO 11600

UTILISATION : Bien nettoyer le support avant mise en place.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-03019	Unité - tube de 300ml
	Carton de 24 tubes



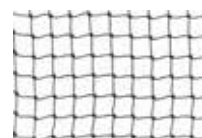
Les filets sont proposés en taille standard ou sur commande en taille sur mesure. Ils sont disponibles en couleur noire, pierre et transparent. Ainsi qu'en maille 19, 28 et 50mm selon l'espèce d'oiseau à repousser. Fabrication 100% française.

Filets sur mesure et filets ton pierre ou blanc sont également disponibles sur demande

Point de ramollissement : env. 120° C / Point de fusion : au-delà de 130°C. Le polyéthylène reste souple à basse température.

Le filet est chimiquement inerte et résistant à un grand nombre de produits chimiques. Le polyéthylène est sensible à l'acide nitrique, mais possède une grande résistance aux acides et aux alcalins.

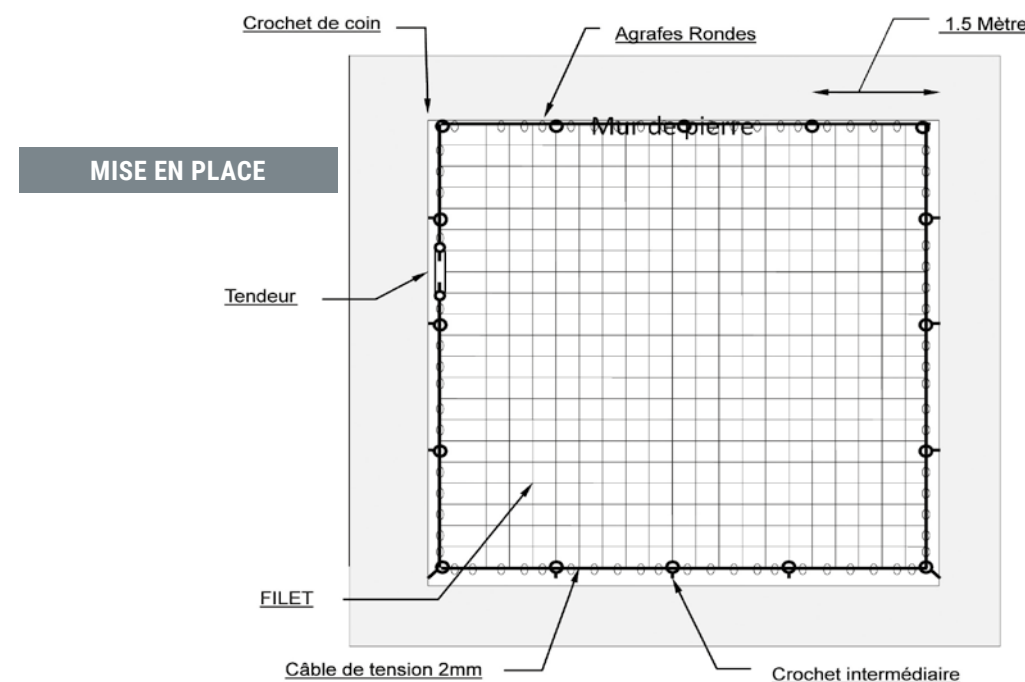
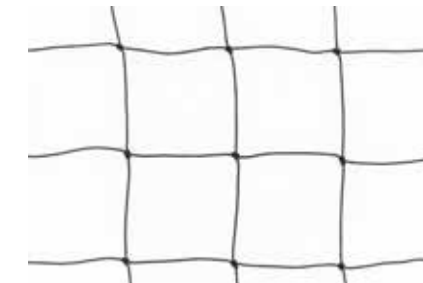
Maille de 19mm
Anti-moineaux



Maille de 28mm
Anti-étourneaux



Maille de 50mm
Anti-pigeons



Filets anti-moineaux - Maille de 19mm

CMT	Charge Maximale Théorique	2084 kg/m ²
CMR	Charge Maximale à la Rupture	1000 kg/m ²
CMU	Charge Maximale à l'Utilisation	104 kg/m ²
MATIÈRE	PEHD imputrescible à l'eau	
POINT DE FUSION	130° Celsius	
POINT DE RAMOLLISSEMENT	120° Celsius	
GRAMMAGE	72gr/m ²	
TÉNACITÉ	5,5gr/denier par mono-fil	
TRAITEMENT ANTI-UV	Stabilisation par le procédé Ciba-Ceigy à 320 KLY	
IGNIFUGATION	Disponible en M1	
FABRICATION	Câblé Noué - Maille carrée - Possibilité de surjeter	
COMPOSITION	3 x 2 x 600d - ø de fil 1mm - Titrage : 2400m/kg	



Filets anti-étourneaux - Maille de 28mm

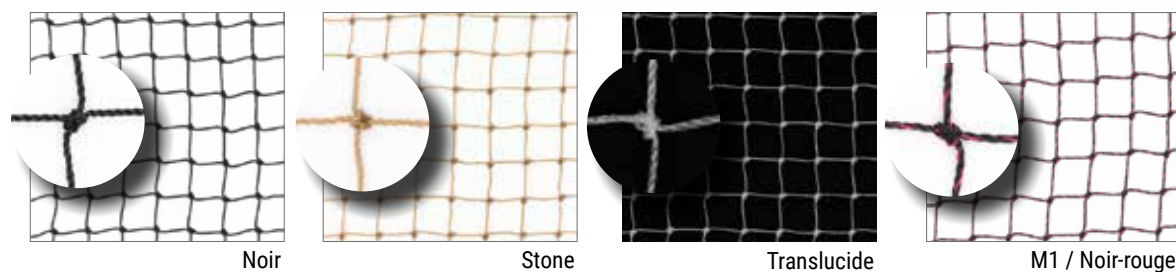
CMT	Charge Maximale Théorique	1414 kg/m ²
CMR	Charge Maximale à la Rupture	707 kg/m ²
CMU	Charge Maximale à l'Utilisation	71 kg/m ²
MATIÈRE	PEHD imputrescible à l'eau	
POINT DE FUSION	130° Celsius	
POINT DE RAMOLLISSEMENT	120° Celsius	
GRAMMAGE	43gr/m ²	
TÉNACITÉ	5,5gr/denier par mono-fil	
TRAITEMENT ANTI-UV	Stabilisation par le procédé Ciba-Ceigy à 320 KLY	
IGNIFUGATION	Disponible en M1	
FABRICATION	Câblé Noué - Maille carrée - Possibilité de surjeter	
COMPOSITION	3 x 2 x 600d - ø de fil 1mm - Titrage : 2400m/kg	



Noir



Stone



Noir

Stone

Translucide

M1 / Noir-rouge

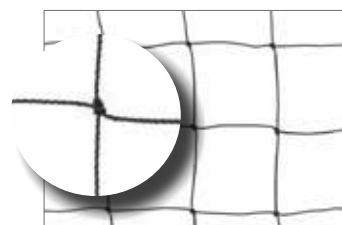
RE-PIG-02026	19	NOIR	Filet 5 x 5m	25
RE-PIG-02026	19	NOIR	Filet 5 x 5m	25
RE-PIG-02024	19	NOIR	Filet 10 x 10m IGNIFUGE	100
RE-PIG-02025	19	NOIR	Filet 10 x 10m	100
RE-PIG-02053	19	NOIR	Filet 20 x 20m	400
RE-PIG-02046	19	NOIR	Filet Sur Mesure	SM
RE-PIG-02060	19	PIERRE	Filet 5 x 5m	25
RE-PIG-02058	19	PIERRE	Filet 10 x 10m	100
RE-ORE-07155	19	PIERRE	Filet 20 x 20m	400
RE-PIG-02050	19	PIERRE	Filet Sur Mesure	SM
RE-PIG-02055	19	TRANSLUCIDE	Filet Sur Mesure	SM



RE-ORE-07148	28	NOIR	Filet 15 x 15m	225
RE-PIG-02061	28	NOIR	Filet Sur Mesure	SM
RE-PIG-02051	28	PIERRE	Filet 10 x 10m	100
RE-PIG-02048	28	PIERRE	Filet Sur Mesure	SM
RE-PIG-02047	28	TRANSLUCIDE	Filet Sur Mesure	SM

Filets anti-pigeons - Maille de 50mm

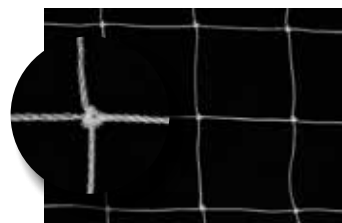
CMT	Charge Maximale Théorique	792 kg/m ²
CMR	Charge Maximale à la Rupture	396 kg/m ²
CMU	Charge Maximale à l'Utilisation	40 kg/m ²
MATIÈRE	PEHD imputrescible à l'eau	
POINT DE FUSION	130° Celsius	
POINT DE RAMOLLISSEMENT	120° Celsius	
GRAMMAGE	21gr/m ²	
TÉNACITÉ	5,5gr/denier par mono-fil	
TRAITEMENT ANTI-UV	Stabilisation par le procédé Ciba-Ceigy à 320 KLY	
IGNIFUGATION	Disponible en M1	
FABRICATION	Câblé Noué - Maille carrée - Possibilité de surjeter	
COMPOSITION	3 x 2 x 600d - ø de fil 1mm - Titrage : 2400m/kg	



Noir



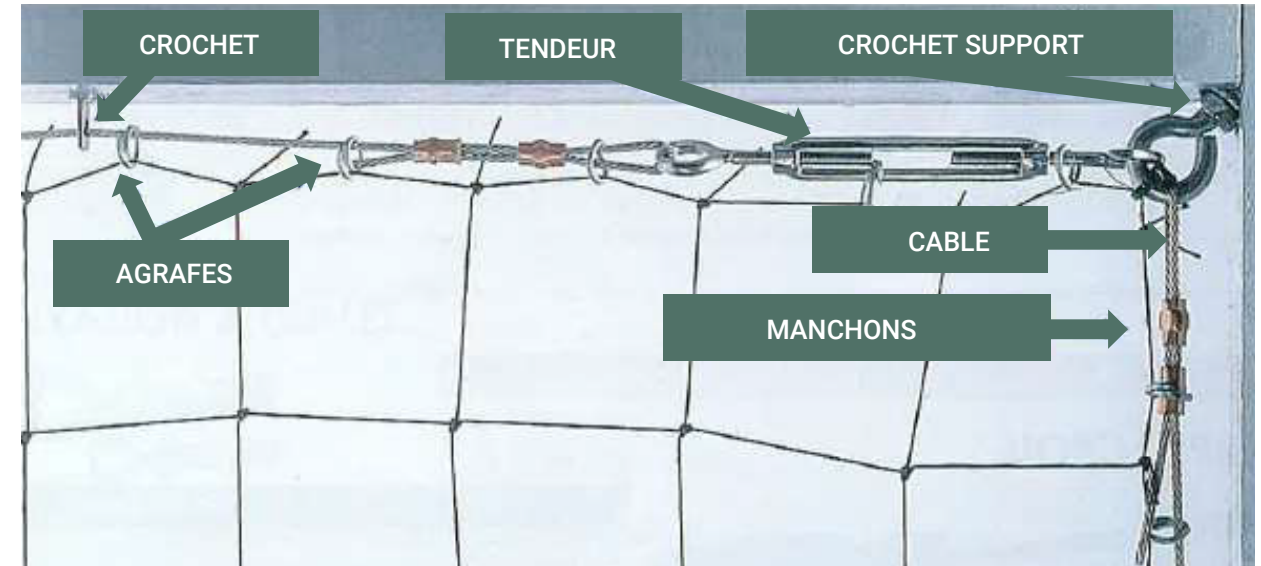
Pierre



Translucide



TON NOIR				
RE-PIG-02028	50	NOIR	Filet 5 x 5m	25
RE-PIG-02075	50	NOIR	Filet 5 x 10m	50
RE-PIG-02076	50	NOIR	Filet 5 x 15m	75
RE-PIG-02022	50	NOIR	Filet 10 x 10m	100
RE-PIG-02077	50	NOIR	Filet 5 x 20m	100
RE-PIG-02078	50	NOIR	Filet 15 x 10m	150
RE-PIG-02081	50	NOIR	Filet 10 x 20m	200
RE-PIG-02069	50	NOIR	Filet 15 x 15m	225
RE-PIG-02079	50	NOIR	Filet 15 x 20m	300
RE-PIG-02023	50	NOIR	Filet 20 x 20m	400
RE-PIG-02080	50	NOIR	Filet 20 x 25m	500
RE-PIG-02074	50	NOIR	Filet 25 x 25m	625
RE-PIG-02068	50	NOIR	Filet 30 x 50m	1500
RE-PIG-02057	50	NOIR	Filet Sur Mesure	SM
RE-PIG-02065	50	NOIR	Filet M1 Sur Mesure- IGNIFUGE	SM
TON PIERRE				
RE-PIG-02059	50	PIERRE	Filet 5 x 5m	25
RE-PIG-02083	50	PIERRE	Filet 5 x 15m	75
RE-PIG-02049	50	PIERRE	Filet 10 x 10m	100
RE-PIG-02084	50	PIERRE	Filet 5 x 20m	100
RE-PIG-02085	50	PIERRE	Filet 15 x 10m	150
RE-PIG-02086	50	PIERRE	Filet 10 x 20m	200
RE-PIG-02087	50	PIERRE	Filet 15 x 15m	225
RE-PIG-02088	50	PIERRE	Filet 15 x 20m	300
RE-PIG-02056	50	PIERRE	Filet 20 x 20m	400
RE-PIG-02052	50	PIERRE	Filet Sur Mesure	SM
TON TRANSLUCIDE				
RE-PIG-02066	50	TRANSLUCIDE	Filet 20 x 20m	400
RE-PIG-02054	50	TRANSLUCIDE	Filet Sur Mesure	SM



INSTALLATION SANS PERCAGE

■ STRATÉGIE DE PROTECTION DES OISEAUX

Une fois que vous avez identifié les espèces d'oiseaux, vous devez apprendre à connaître leur comportement et leurs habitudes avant de pouvoir mettre en place une stratégie de protection efficace. La façon dont les oiseaux utilisent un site particulier est connue sous le nom de "pression des oiseaux".

■ PPRESSION LOURDE

L'oiseau niche ou se perche sur ce site et il y a généralement une source de nourriture ou d'eau à proximité. Les sites soumis à une forte pression ne peuvent être protégés avec succès qu'à l'aide de filets anti-oiseaux ou de systèmes de treillis soudés bien installés. Lorsqu'il n'est pas possible d'installer des filets, les systèmes de piquets à usage intensif peuvent être efficaces, mais il peut être nécessaire d'abattre certains oiseaux résistants persistants.

■ PPRESSION MOYENNE

Il ne s'agit pas d'un lieu de nidification ou de perchage, mais très probablement d'une zone de nourriture ou de repos l'après-midi. Les sites à pression moyenne peuvent être protégés avec succès par de nombreux systèmes, mais il faut faire très attention. Les systèmes de fil d'antenne ne doivent être appliqués qu'avec des techniques appropriées par des installateurs expérimentés. Les systèmes de pics à oiseaux peuvent être utilisés mais il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de trous. Si possible, il faut utiliser des filets anti-oiseaux.

■ PPRESSION LÉGÈRE

Les oiseaux s'arrêtent ici brièvement pendant la journée car il n'y a ni nourriture ni abri disponibles. Les zones de faible pression peuvent être protégées avec succès à l'aide de tout type de système de protection physique adapté à l'espèce concernée.

Nous stockons une large gamme de solutions de protection

contre les oiseaux tels que des filets, des pics, des systèmes de câbles et de tiges anti-pigeons, des grillages pour panneaux solaires, des systèmes électriques et autres systèmes de dissuasion.

Le type de solution de protection contre les oiseaux le plus radical est le filet anti-oiseaux. C'est un moyen très rentable de se protéger contre une variété d'espèces. Si vous utilisez un filet anti-oiseaux, vous devez vous assurer que vous choisissez la bonne taille de maille pour l'espèce concernée. Nous avons en stock des filets contre les moineaux, les étourneaux, les pigeons et les mouettes.

Pour les situations où les filets ne sont pas une option de protection contre les oiseaux, des produits alternatifs peuvent être utilisés pour répondre à un défi spécifique. Nous avons en stock des systèmes de pics à oiseaux qui sont généralement utilisés sur les rebords et les toits. Nos pics à oiseaux sont fabriqués en acier inoxydable de qualité marine et sont livrés avec des bases en polycarbonate résistant UV pour une installation facile. Celle-ci peut être réalisée à l'aide d'un adhésif écologique qui sèche en quelques minutes.

En plus des filets anti-oiseaux et des systèmes de pics anti-oiseaux, le grillage anti-oiseaux peut être utilisé en conjonction avec ces produits de protection contre les oiseaux. Le grillage et les pics sont plus efficaces lorsqu'ils sont utilisés sur les rebords et les crêtes. Les systèmes de tiges et de fils sont une méthode discrète de protection contre les oiseaux. Le fil et les tiges sont disponibles dans une gamme de tailles.

Si vous avez besoin d'aide pour choisir la bonne solution de protection contre les oiseaux, n'hésitez pas à nous contacter.



1 JE POSE MON CÂBLE



PINCE COUPE CÂBLE ET SERTISSAGE

La pince permet une coupe nette et sans effilochage de tous les câbles métalliques, même ceux d'une dureté maximale. Elle dispose de deux profils de sertissage pour embouts sur gaine de câbles et embouts pour câble de traction.

PRODUIT	RÉFÉRENCE
Pince	RE-PIG-02031



Galva

Inox

CÂBLES

PRODUIT	RÉFÉRENCE
Câble GALVA Bobine de 250m	RE-PIG-02007
Câble INOX Bobine de 250m	RE-PIG-02008
Câble GALVA Bobine de 100m	RE-PIG-02006
Câble INOX Bobine de 100m	RE-PIG-02005



CROCHETS DE SUPPORTS

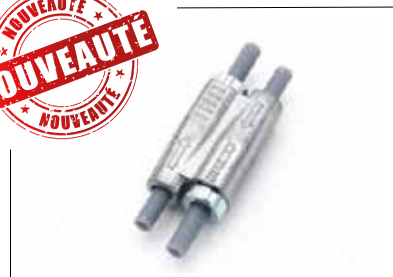
PRODUIT	RÉFÉRENCE
M6 GALVA - Paquet de 10 unités	RE-PIG-02017
M6 INOX - Paquet de 10 unités	RE-PIG-02016



CROCHET INTERMÉDIAIRE MINIBOLT

PRODUIT	RÉFÉRENCE
Crochet - Paquet de 10 unités	RE-PIG-02018

2 JE TENDS ET JE FIXE MON CÂBLE



TENDEUR RAPIDE

Rapidité d'installation et simplicité d'utilisation. Mécanisme autobloquant à double canal. Déverrouillable sans clé grâce à deux boutons poussoirs. Inutile d'ajouter des fixations supplémentaires. De 10 à 45 kg de charge d'utilisation. Uniquement pour des longueurs de câble inférieures à 10m.

PRODUIT	DIAMÈTRE	RÉFÉRENCE
Tendeur rapide	de 1.5 à 2.5 mm	RE-PIG-02067



TENDEURS DE CÂBLE + SERRE-CÂBLE

PRODUIT	DIAMÈTRE	RÉFÉRENCE
Tendeur GALVA M5 - Paquet de 10 unités	5 mm	RE-PIG-02036
Tendeur GALVA M5 - Paquet de 10 unités	5 mm	RE-PIG-02037
Tendeur GALVA M6 - Paquet de 10 unités	6 mm	RE-PIG-02038
Tendeur INOX M6 - Paquet de 4 unités	6 mm	RE-PIG-02039
Serre-câble GALVA - Paquet de 20 unités	-	RE-PIG-02035
Serre-câble INOX - Paquet de 10 unités	-	RE-PIG-02034



MANCHONS

PRODUIT	DIAMÈTRE	RÉFÉRENCE
Manchon aluminium - Paquet de 100 unités	2.5 mm	RE-PIG-02041
Manchon cuivre - Paquet de 100 unités	2.5 mm	RE-PIG-02042

3 J'AGRAPHE MON FILET SUR LE CÂBLE



TENDEUR RAPIDE

PRODUIT	DIAMÈTRE
Agrafeuse	RE-PIG-02004
Agrafe GALVA - Paquet de 2.500 unités	RE-PIG-02001
Agrafe INOX - Paquet de 2.500 unités	RE-PIG-02003
Agrafe ALUMINUM - Paquet de 2.500 unités	RE-PIG-02002



CROCHET SPIT

Facile à utiliser dans des matériaux pleins, ce crochet s'enfonce au marteau dans un trou de 4,8 mm. Il agira comme crochet intermédiaire.

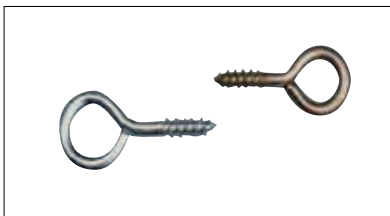
RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-02019	Paquet de 100 unités



CROCHET INTERMÉDIAIRE «MAGNET»

Puissant support aimanté utile pour vos installations sur supports métalliques. Le passage du câble de tension se fait à travers le trou prévu. 45x15x22mm.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-02064	Paquet de 10 unités



CROCHET VIS

Ces fixations peuvent s'utiliser directement dans le bois ou dans la pierre avec une cheville.

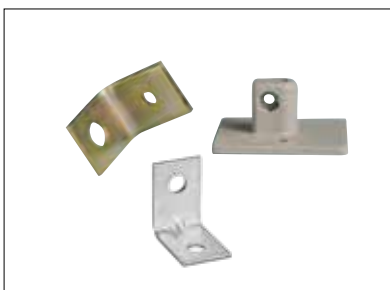
RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-02020	Zinc - 40 mm - Paquet de 100



CHEVILLE PLUG ROUGE

Utilisable avec n'importe quel système à vis. Diamètre 6 mm.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-02009	Paquet de 100 unités



PLOT DE SUPPORT ACIER / PVC

Certains supports ne sont pas assez épais ou solides pour y installer des crochets. Dans ce cas, ces plots servent de support de câble de tension. Ils peuvent être collés (Plots PVC) ou rivetés (Plots Acier).

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-01003	PVC - Paquet de 10 unités
RE-PIG-02032	Acier - Paquet de 100 unités



SYSTEME «NET GUIDES»

Petit crochet se fixant sur les supports à l'aide de vis auto-perforantes. Peut recevoir le câble de 2 mm, ou servir directement de crochet pour attacher les mailles du filet.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-02029	Crochet - Paquet de 20 unités
RE-PIG-02043	Vis 19 mm - Paquet de 20 unités
RE-PIG-02044	Vis 25 mm - Paquet de 20 unités



CLIPS À POUTRELLES ZINC

Ces clips ont été mis au point dans le but de pouvoir fixer le câble de tension à des poutrelles ou à des supports fins. Il suffit de placer le clip et de le taper au marteau sur le rebord. Clips fabriqués en zinc. Plusieurs références sont disponibles pour différentes épaisseurs.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-02010	Clips 2H4 - 2-3 mm Paquet de 20 unités
RE-PIG-02011	Clips 4H24 - 3-8 mm Paquet de 20 unités
RE-PIG-02013	Clips 4H58 - 8-14 mm Paquet de 20 unités
RE-PIG-02012	Clips 4H912 - 14-20 mm Paquet de 20 unités



CLIPS À FILETS

Ces clips en acier inox sont destinés à pratiquer des ouvertures amovibles dans les filets (pour pouvoir accéder à des ampoules ou à des robinets par exemple). Deux tailles (18 et 45 mm).

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-02015	18 mm - Paquet de 100 unités
RE-PIG-02014	45 mm - Paquet de 100 unités



ZIP FERMETURE ÉCLAIR

Zip fermeture éclair noir ou ton «pierre» qui facilite l'accès au filet lorsque c'est nécessaire (entretien, nettoyage des ampoules, robinets, menuiseries, ...)

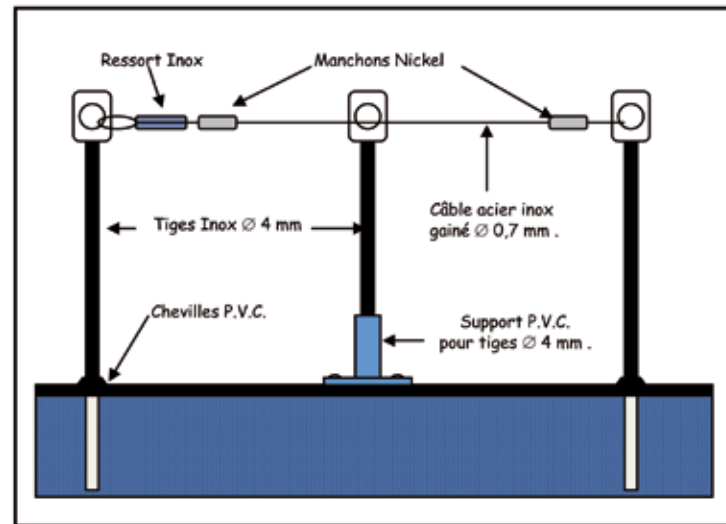
RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-03017	Noir - Zip de 4 m
RE-PIG-03016	Ton pierre - Zip de 1 m

Conçu pour empêcher les pigeons de se poser sur les bandeaux d'immeubles, le câble est un système bon marché, très peu visible et adaptable. Ce système est également efficace sur les mouettes, mais pas sur les étourneaux. Il est généralement utilisé pour les protections de petites et moyennes surfaces, et éventuellement en complément des systèmes conventionnels (filets, pics, ...).

GÉNÉRALITÉS

Le système consiste en un câble gainé de diamètre 0,7 mm tendu avec un ressort entre des tiges inox de 11 cm, elles-mêmes fixées dans la pierre à l'aide de chevilles P.V.C. (ou montées sur des supports P.V.C. collés sur les surfaces).

Le câble peut également être installé sur les montants d'une fenêtre à l'aide de goupilles ou sur des gouttières équipées de pinces à gouttières. Les tiges, les ressorts, le câble ainsi que les goupilles sont en acier inox 316 qualité marine.

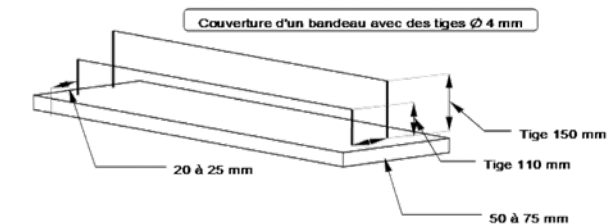
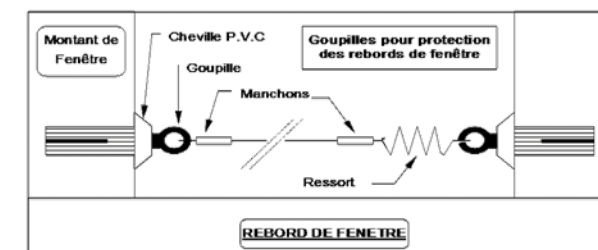
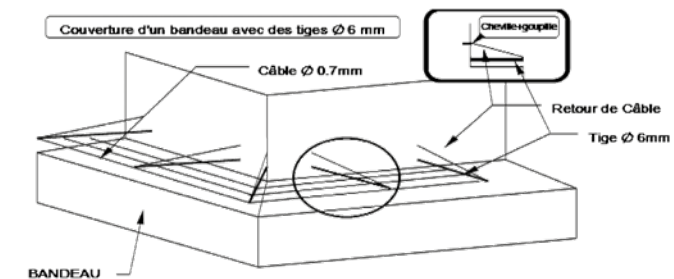


MODE D'EMPLOI

- Les tiges inox de 11 cm de haut et de 4 mm de diamètre doivent être disposées tous les 1,5 à 2 mètres, et de 2 à 2,5 cm du rebord du bandeau.
- Percer un trou vertical de diamètre 6,5 mm d'une profondeur de 28 mm, y placer une cheville PVC, puis à l'aide d'un marteau enfoncer de 2 cm la tige.
- Couper une longueur de câble 0,7 mm légèrement plus longue (10 cm) que la dimension souhaitée pour pouvoir tendre le câble plus facilement.
- Passer une extrémité du câble dans un manchon. Passer ensuite le câble dans le trou de la première tige, puis repasser le câble dans le manchon. Finir en écrasant le manchon à l'aide d'une pince à sertir.
- Passer l'autre extrémité du câble dans le trou de la deuxième tige, enfiler un autre manchon et passer le câble dans l'anneau du ressort fixé à la troisième tige.
- Utiliser les 10 cm superflus pour tendre le câble : allonger le ressort (modèle standard) d'environ 1 à 1,5 cm pour 3 mètres de câble et écraser le manchon.
- S'assurer que les manchons sont écrasés sur toute leur longueur et qu'ils se trouvent le plus près possible de la tige.

MONTAGE SPÉCIAUX

- Pour les rebords des fenêtres, il est possible d'installer un câble à l'aide de goupilles comme indiqué sur le schéma. Les goupilles devront être positionnées à 9 ou 10 cm au dessus du rebord. Pour les rebords larges, la hauteur des goupilles peut être variée et elles peuvent être espacées de 5 à 7,5 cm maximum.
- Adapter le nombre de câbles que vous installez les uns à côté des autres en fonction du nombre de pigeons qui se posent sur les supports.
- Il est également possible de coller des bases PVC qui servent de supports de tiges.





CÂBLE 0.7 MM

Le câble 0,7 mm est élaboré à partir de 7 brins tressés en inox recouverts de Nylon transparent. Câble traité anti-UV. Le câble 0,7 mm a une résistance de 22 kg au mètre.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-01005	Transparent - Bobine de 250 m
RE-PIG-01004	Transparent - Bobine de 100 m



TIGES ACIER 120 MM

Nos tiges de diamètre 4 mm sont en acier inox qualité 316. L'extrémité de la tige est chanfreinée pour permettre une insertion aisée de la tige dans la cheville.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-01019	Paquet de 100 unités



GOUPILLES

En acier inox qualité 316, ces goupilles s'utilisent avec les chevilles PVC pour tendre le câble 0,7 mm sur les rebords de fenêtre ou sur les maçonneries verticales.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-01008	25 mm - Paquet de 100 unités



CHEVILLES PVC

Utilisées comme support des tiges acier 4 mm et des goupilles, ces chevilles sont thermoformées en Nylon de haute résistance. Percer à 6,5 mm et utiliser les chevilles de 25 mm (pour tiges et goupilles 25 mm) ou de 38 mm (goupilles 38 mm).

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-01006	25 mm - Paquet de 100 unités
RE-PIG-01007	38 mm - Paquet de 100 unités



MANCHONS

En cuivre plaqué de nickel, ces manchons sont utilisés pour attacher le câble 0,7 mm aux tiges de 4 mm ou aux goupilles (former une boucle et resserrer le manchon).

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-01009	Paquet de 100 unités



RESSORTS

Ces ressorts sont fabriqués en acier inox qualité 316. A leurs extrémités, ils possèdent deux boucles légèrement ouvertes afin de faciliter leur fixation sur les tiges (diamètre 4 mm). Un indispensable pour la bonne flexibilité et tension du câble 0,7mm.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-01017	Standard - Paquet de 100 unités
RE-PIG-01016	Micro ressort - Paquet de 100 unités



BASE PVC + TIGE

Ces bases PVC (40 mm x 40 mm) se collent sur les parties à traiter et servent ainsi de support pour les tiges. Une semelle granulée facilite leur collage sur les supports. La base est également disponible seule (sans tige).

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-01002	Base/Tige 95mm - Paquet de 10 unités
RE-PIG-01001	Base/Tige 125mm - Paquet de 10 unités
RE-PIG-01003	Base seule - Paquet de 10 unités



PINCE À GOUTTIÈRE / POUTRELLE

Fixations prêtes à l'emploi. Les deux faces intérieures dentées de l'étau assurent une excellente fixation de l'ensemble.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-01013	Pince à gouttière - Paquet de 10 unités
RE-PIG-01014	Pince à poutrelle - Paquet de 10 unités



PINCE À TUYAUX

Système composé de deux éléments distincts : une tige (diamètre 4 mm) et un collier de serrage. Idéal pour vos fixations sur supports cylindriques.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-01011	Unité - Collier 45-60 mm
RE-PIG-01012	Unité - Collier 60-80 mm
RE-PIG-01018	Tige Seule - Paquet de 10 unités (adaptable sur tous colliers)



AGRAFEUSE BOSTITCH

C'est l'outil de référence, très pratique pour fixer les filets à leurs câbles de support avec son magasin de 50 agrafes. Facile d'utilisation, elle se manie d'une main.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-02004	Unité



PINCE COUPANTE

La meilleure pince coupante du marché pour une coupure nette des câbles acier jusqu'à 4 mm de section.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-02031	Unité



SÉCATEUR À FILET

Très résistant, il permet de couper les filets aux bonnes dimensions, très aisément.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-02033	Unité



PINCE À VIROLES

Conçue pour écraser les viroles 2,5 mm sur un câble de 2 mm. Pince équipée d'un ressort de retour pour une utilisation plus pratique. Écrasement sans effort.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-02030	Unité



TOURNEVIS À PIPE

Pour le serrage des serre-câbles à vis. Diamètre 7,00 mm.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-02040	Unité



PINCE À MANCHONS

Conçue pour écraser les manchons sur un câble de 0,7 mm. Pince fabriquée en acier chromé.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-01010	Unité



GEL D'ÉLOIGNEMENT «BIRD FREE»

Système novateur pour éloigner les oiseaux. BIRD FREE est présenté sous forme de gel qui, par reflet des rayons UV, apparaît comme un petit feu (lumière vive). Depuis qu'il a été introduit en Europe, **Bird Free est reconnu comme un produit de contrôle des volatiles, efficace et discret.**

BIRD FREE éloigne, par son **effet visuel et olfactif**, tous les volatiles des structures sans les blesser (pigeons, moineaux, corbeaux, oiseaux marins...). Il le fait en modifiant leur comportement, pas en agissant comme une barrière physique. Conditionné en coupelles pré-emballées, BIRD FREE présente l'avantage d'être **rapide et facile à appliquer.**

UTILISATION : Respecter impérativement les conditions de préparation du site et d'espacement entre les coupelles (voir manuel d'utilisation disponible sur notre site Web).

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-03012	Boîte de 15 coupelles

INFO



Repérage des perchoirs et niochers (corniches, gardes-corps, balcons, trous, rebords...)

- Elimination impérative des nids si existants
- Retrait/Balayage des fientes et matériaux, puis nettoyage
- Alignement de coupelles suivant espacement/espèce (voir manuel)
- Espacement plus limité (15 cm) dans les zones de nidification



+ **OBTURATEUR**

STOPIG

Pièce en métal galvanisé spécialement étudiée pour protéger les espaces sous les tuiles et toitures contre les intrusions des pigeons et autres animaux.

UTILISATION : Se fixe par cloutage sur la planche de rive ou par enfichage sur la gouttière.

RÉFÉRENCE	CONDITIONNEMENT
RE-PIG-03007	Carton de 100 unités

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ARMOSA SAS 2023

Les présentes conditions générales de vente (les "Conditions Générales de Vente" ou les "CGV") constituent le socle de la négociation commerciale et sont transmises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande auprès d'ARMOSA SAS ("nous", "nos" ou "notre"). Elles s'appliquent à toutes les ventes de produits de notre gamme, sauf accord préalable à la commande convenu par écrit entre les parties. En conséquence, toute commande par l'acheteur de nos produits implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente. Dans l'hypothèse où l'acheteur envisagerait d'apporter des modifications à ces Conditions Générales de Ventes, ou dans l'hypothèse où il souhaiterait voir appliquer des conditions générales d'achat, il devra transmettre ses conditions et porter à notre connaissance les dispositions qui seraient contraires aux présentes. Seule une négociation et une acceptation écrite pourrait introduire une dérogation aux présentes Conditions Générales de Ventes. Nous nous réservons le droit de déroger à certaines clauses des présentes en fonction des négociations menées avec l'acheteur, par l'établissement de Conditions particulières de vente. L'absence de référence à l'une des provisions des Conditions Générales de Vente ne peut être interprétée comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

I. COMMANDES

Les commandes qui nous sont adressées directement, ou par l'intermédiaire de nos agents ou de nos représentants, ne deviennent définitives qu'après acceptation expresse et par écrit par notre société et transmission d'un accusé de réception de commande. Le terme "commande" désigne tout ordre portant sur nos produits à nos tarifs, accompagné du paiement de l'acompte éventuellement prévu sur le bon de commande. Chaque commande doit être effectuée par écrit. Sauf convention particulière, le fait d'adresser une commande entraîne pour l'acheteur acceptation de nos Conditions Générales de Vente, la reconnaissance d'en avoir parfaitement connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat, sauf dans la mesure prévue ci-dessus. Les commandes transmises sont irrévocables pour l'acheteur. Aucune modification de commande ne peut se faire sans notre acceptation discrétionnaire. En tout état de cause toute modification ou résolution de commande demandée par l'acheteur ne peut être prise en considération que si elle nous est parvenue par écrit avant l'expédition des produits et au plus tard 2 jours après réception par nous de la commande initiale, étant entendu que nous ne serons en aucun cas tenus d'accepter ladite résolution ou modification.

II. LIVRAISON

Nos livraisons sont faites en fonction de nos disponibilités. Sauf convention expresse, nos délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. L'acheteur ne pourra se prévaloir d'un retard pour annuler la vente, refuser la marchandise ou réclamer une pénalité ou indemnité. Cependant, en cas de retard supérieur à 10 jours, et si ce retard n'est imputable ni à un cas de force majeure ni à une faute de l'acheteur, la résolution de la vente pourra être demandée par l'acheteur, qui récupérera alors l'acompte versé par lui, sans pouvoir nous réclamer d'autres dommages et intérêts. Si l'acheteur, après mise en demeure, ne prend pas livraison de la marchandise, nous pourrions, sans préjudice de dommages et intérêts, exiger l'exécution du contrat ou considérer la vente comme résolue de plein droit, les acomptes nous restant acquis. En cas de livraisons successives, le défaut ou l'insuffisance d'une livraison est sans incidence sur les autres livraisons. Sauf conditions particulières, les livraisons sont franco à partir de 700 € hors TVA. Pour des commandes de valeur inférieure à 700 € hors TVA, une somme sera facturée afin de couvrir les frais administratifs et de transport. Cette somme, fonction du département de livraison et du poids de la

commande, sera indiquée sur l'accusé de réception de commande.

III. TRANSFERT DE LA PROPRIETE ET DES RISQUES

Les risques de la marchandise et notamment ceux inhérents à son transport sont transférés à l'acheteur dès la délivrance de cette marchandise (la "Délivrance"), qui a lieu :

- Soit au moment de son enlèvement à nos usines ou dépôts, pour toute commande convenue d'enlèvement ;

- Soit au moment du déchargement des produits par le transporteur à l'adresse de livraison du client ou, concernant les ventes à l'export, du transitaire du client, pour toute commande convenue à expédier, quelle que soit leur destination (France ou autres pays) et quelles que soient les modalités de la vente et du règlement du prix du transport.

Concernant les ventes à l'exportation qui se réfèrent aux incoterms, il sera fait application des règles d'incoterms en vigueur lors de la vente. L'incoterm sera mentionné sur l'accusé de réception de commande. Il appartient à l'acheteur de sauvegarder seul ses droits vis-à-vis du transporteur, en cas d'avarie des marchandises, en formulant ses réserves dans les délais et les formes fixés par les règles applicables en la matière.

Nous nous réservons, jusqu'au complet paiement du prix en principal et accessoires par l'acheteur, le droit de propriété sur les produits vendus, nous permettant de reprendre possession desdits produits notamment en cas de défaut de paiement et ce quelle qu'en soit la cause. Cette disposition est applicable en cas d'octroi de délai de paiement et nonobstant toute clause contraire, notamment toute clause insérée dans les conditions générales d'achat de l'acheteur, en application de l'alinéa second de l'article L. 624-16 du Code de commerce. Tout acompte versé par l'acheteur nous restera acquis sans préjudice de toutes autres actions que nous serons en droit d'intenter. En revanche, comme indiqué ci-dessus, le risque de perte et de détérioration sera transféré à l'acheteur dès la Délivrance des produits commandés. Par conséquent, l'acheteur devra régler le montant du prix de la marchandise en cas de disparition, par voie accidentelle ou non, ayant eu lieu après la Délivrance telle que définie ci-dessus et avant le transfert de propriété. De plus, l'acheteur s'engage à informer les tiers des droits de propriété du vendeur sur les produits.

Les marchandises encore en possession de l'acheteur seront conventionnellement présumées celles encore impayées. En conséquence, nous pourrions les revendiquer, les frais de retour restant à la charge de l'acheteur, sans préjudice de toute action en dommages et intérêts pour défaut de paiement du prix total ou partiel et de notre droit de résolution des ventes en cours.

IV. RESPONSABILITÉS ET GARANTIES

En application du principe de responsabilité élargie du producteur (Code de l'environnement articles L541-10 à L541-10-17), la société ARMOSA pourvoit et contribue à la prévention et à la gestion des déchets issus des produits commercialisés. La société ARMOSA est enregistrée aux registres d'éco-organismes des filières Déchets diffus spécifiques (IDU : FR218258_07ZTVB) et Emballage ménagers (IDU : FR213965_01ZFGH).

Garantie des produits hors appareils électriques.

Nous garantissons nos produits en ce qui concerne leur contenu, leur qualité et leur conformité à la commande, pour autant qu'ils soient vendus dans l'emballage d'origine fermé. La garantie contractuelle est valable pour une durée de 1 an à compter de la date de Délivrance. Comme nous ne contrôlons pas les facteurs externes lors de l'emploi de nos produits, tel que par exemple la concentration et la quantité utilisée, la méthode et les appareils d'application, les facteurs climatologiques et environnementaux, la nature de l'objet traité, nous ne pouvons pas nous porter garants quant à l'efficacité des traitements, ni être tenus responsables pour des dégâts éventuels quels qu'ils soient.

Garantie des appareils électriques.

Tous nos appareils sont garantis pendant 2 ans à compter de la date d'envoi. La garantie couvre les pièces de rechange et la main d'oeuvre et n'est valable que lorsque les défauts sont la suite d'un emploi normal. Toutes les réparations se font dans nos magasins, l'envoi des appareils défectueux étant à charge du client. Ne sont pas couverts par cette garantie, les tubes actiniques, joints et toute usure normale des parties mouvantes.

Les indications d'emploi inscrites sur les étiquettes, notices... sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas des règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées aux cas particuliers de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol, variétés végétales et sensibilité particulière, état de la culture, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'applications, etc. Nous déclinons toute responsabilité, quant aux conséquences de cette adaptation, même à défaut de contreindications. En outre, l'emploi de tout mélange non recommandé par nos soins, ou avec des produits n'étant pas de notre fabrication, reste sous l'entière responsabilité de l'utilisateur qui doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité entre eux des produits utilisés.

La société Armosa est titulaire d'un contrat Plan d'Assurance des Entreprises Responsabilités Civiles ayant pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourue à l'égard des tiers du fait des activités de commerce de gros produits chimiques, distributeur de produits anti-nuisibles – produits phytosanitaires et arboriculture, fabrication en sous-traitance.

V. PAIEMENT

Une facture est établie pour chaque livraison et délivrée au moment de celle-ci. Toutes nos factures sont payables à quarante-cinq (45) jours fin de mois ou soixante (60) jours nets date de facture, sous les conditions commerciales prévues à la commande. Les conditions financières sont soumises à l'approbation de notre service financier. Nous nous réservons le droit de fixer une limite de crédit et de la réduire à tout moment en fonction de notre appréciation des risques encourus et des garanties offertes par l'acheteur.

Aucun escompte n'est dû pour paiement comptant ou anticipé par rapport à la date d'échéance.

Les marchandises sont fournies aux prix en vigueur au moment de la passation de la commande exprimées en euros et tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande pour la marchandise concernée ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix de la marchandise. Les prix sont donnés sans engagement de durée et peuvent être modifiés. Sauf convention particulière, les prix s'entendent nets, transport non compris, hors taxes sur la base des tarifs communiqués à l'acheteur. Des frais liés à la logistique, au stockage/déstockage, à la dépalettisation et/ou au déconditionnement sont imputables à certaines références en fonction de critères définis dans les tarifs communiqués à l'acheteur. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acquéreur.

En cas de retard de paiement ou au vu des informations financières dont nous pouvons disposer sur le client, nous nous réservons le droit de suspendre la livraison des commandes en cours et/ou de refuser toute nouvelle commande ainsi que de reconsidérer éventuellement les conditions de paiement que nous aurions consenties, en exigeant des garanties et/ou des modalités de paiement telles que paiement comptant ou avant livraison.

En cas d'expéditions échelonnées de produits faisant l'objet d'une commande ou d'un marché, les factures correspondant à chaque livraison sont payables à leurs échéances respectives, sans attendre que la totalité des produits faisant l'objet de la commande ou du marché ait été livrée.

VI. PENALITES DE RETARD

De plein droit, les pénalités de retards sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire.

Le non-paiement d'une facture à l'échéance entraîne :

- L'exigibilité du paiement d'une indemnité forfaitaire de retard de quinze pourcents (15 %) sur les sommes échues,
- L'exigibilité du paiement de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ due par facture impayée (article D. 441-5 du Code du commerce) ;
- La faculté de considérer la vente comme résolue et de suspendre les livraisons en cours, sans préjudice de l'application de la clause de réserve de propriété.

VII. RÉCLAMATIONS

L'absence de réserves lors de la réception de la marchandise par le client ou son représentant éteint toute réclamation relative aux défauts apparents et aux produits manquants. Si l'acheteur n'a pas procédé au contrôle de la qualité de la marchandise dans un délai de soixante-douze (72) heures à compter de la Délivrance ou si, l'ayant fait, il a utilisé ou cédé ladite marchandise, nous ne pourrions être responsables des dommages pouvant résulter de son utilisation. La réclamation formulée par l'acheteur ne suspend pas le paiement des produits concernés. Notre responsabilité ne pourra en aucun cas être mise en cause pour des faits survenus en cours de transport, et notamment destruction, avaries, perte ou vol. Il appartient à l'acheteur de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou des produits manquants constatés. Aucun retour de produit ne pourra être effectué par l'acheteur sans notre accord préalable exprès et écrit.

Dans l'hypothèse où la marchandise serait utilisée pour un usage ou selon un procédé habituellement non admis pour des produits du même type ou pour un usage et selon des conditions que nous n'aurions pas expressément acceptées, ou pour un usage ne faisant pas l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, aucune réclamation ne sera recevable.

Dès lors que l'acheteur nous aura adressé sa réclamation dans un délai inférieur à une semaine à compter de la Délivrance, nous nous engageons à remplacer ou à rembourser, à notre convenance, toute marchandise que nous aurons reconnue non conforme ou atteinte d'un vice caché, à l'exclusion de tous dommages et intérêts et sans que l'acheteur ne puisse prétendre à la résolution de la commande le cas échéant.

VIII. FORCE MAJEURE

Constitueront des causes d'extinction ou de suspension de nos obligations sans recours de l'acheteur, les accidents affectant la production et le stockage de nos produits, l'arrêt total ou partiel de l'approvisionnement, la défaillance du transporteur, l'incendie, l'inondation, le bris de machines, la grève totale ou partielle, les décisions administratives, le fait de tiers, la guerre et tout événement extérieur qui serait de nature à retarder, à empêcher ou à rendre économiquement exorbitante l'exécution de nos engagements. Dans tous les cas, nous vous préviendrons et ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour limiter la durée et les effets du cas fortuit, de la force majeure ou de la circonstance empêchant l'exécution de la prestation. En cas de prolongation de l'événement au-delà d'une période de trois mois, le contrat pourra être résilié de plein droit et sans indemnité, par lettre recommandée avec accusé de réception.

IX. DROIT APPLICABLE ET COMPETENCE

Toute question relative aux présentes Conditions Générales de Vente ainsi qu'aux ventes qu'elles régissent, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie par la loi française à l'exclusion de tout autre droit, et notamment à l'exclusions de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises.

Tout différend au sujet de l'application des présentes Conditions Générales de Vente et de leur interprétation, de leur exécution et des contrats de vente conclus avec l'acheteur ou du paiement du prix, sera porté devant le Tribunal de commerce de Bobigny, quel que soit le lieu de la commande, de la livraison, du paiement et le mode de paiement, et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.